



Regards sur

Ussel



Centre ancien piéton
A pieds joints dans la ville de demain !

Numéro Spécial

Bilan de mi-mandat

Et aussi :
L'agenda de l'été en supplément de votre journal !

Depuis le 7 avril 2011

Naissances

- Jason, de Nicolas FRICOT et de Laure DEMOL
- Lylou, de Samuel PARISSE et de Marie BARNABE
- Emma, de Sonia FEYDEL
- Antoine, de José-Alberto RIBEIRO-PEIXOTO et de Magalie MOUSSOUR
- Noemi, de Christophe KHIDER et de Sonia PLASSARD
- Selim, de Naceur CHATTI et de Madiha CHATTI
- Noa, de Yannick BASSIBEY et de Marion LEBECH
- Eloane, de Fabien BESSE et d'Emilie GORSE
- Léo, de Fabien PARRAIN et d'Emilie SPINARD

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariages

- Gökan DÜZTEPE et Tugba ERMISER
- Rémi VEYSSIERE et Olga SEREDA

Tous nos vœux de bonheur.

Décès

- Roger PINON, 64 ans
- Aimée CHEVALIER veuve VERGNE, 89 ans
- Serge CHAUVEY, 61 ans
- Jacqueline PICHON veuve DEMENEIX, 79 ans
- Jacques DEROO, 62 ans
- Jeannine FAURE épouse MANUBY, 79 ans
- Stanislas ZAWAL, 78 ans

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.



L'Agenda 21 de la commune se propage dans les choix et les projets de la municipalité. De fait, tout au long de ce numéro de Regards, vous retrouverez le logo "A21" apposé aux côtés des actions qui entrent dans ce dernier. Ceci afin que vous puissiez vous faire une idée plus précise de l'ampleur de la démarche, que vous puissiez connaître la multitude d'actions « développement durable » que les élus ou les agents municipaux ont déjà mis en place.

SOMMAIRE

ETAT-CIVIL	P 2
EN IMAGES	P 4
FINANCES	P 5
PERSONNEL	P 6
SOLIDARITÉ	P 7
PROXIMITÉ	P 8
JEUNESSE	P 9
VOIRIE	P 10
DENEIGEMENT	P 11
AMENAGEMENTS	P 12-13
EXPRESSION	P 14
ENVIRONNEMENT	P 16
SOUTIEN	P 17
SPORTS	P 18
CULTURE / PATRIMOINE	P 19

"Regards sur Ussel"
est disponible
en téléchargement
sur le site de la ville :
www.ussel19.fr

Si vous désirez le recevoir par
courrier électronique, vous pouvez
en faire la demande
à l'adresse mail :
communication2@ussel19.fr

REGARDS sur Ussel

Journal municipal de la ville d'Ussel

26, avenue Marmontel - BP 63
19208 Ussel Cedex

Directeur de la publication : Martine Leclerc

Tirage : 5 200 exemplaires

Parution : Bimestriel

Création maquette : Stéphanie Gautier

Conception et réalisation : Cécile Chenot

Rédaction : Cécile Chenot

Impression : Maugein Imprimeurs

Adhérent IMPRIM'VERT
ISSN : 1622-9851 - Dépôt Légal 972

Imprimé sur papier 100 % recyclé



En mars 2008, vous nous avez témoigné largement votre confiance : 60,89 % d'entre vous se sont exprimés en faveur d'une nouvelle équipe municipale. Déjà un peu plus de trois ans se sont écoulés et il nous apparaît essentiel de marquer cette étape par la présentation de notre bilan de mi-mandat. Ce numéro de « Regards sur Ussel » y est entièrement consacré. Chaque adjoint va vous présenter, vous expliquer, dans le domaine qui est le sien, les choix qui sont intervenus.

Depuis trois ans, nous nous efforçons pour plus de proximité, de faire vivre la démocratie dans notre cité. Pour cela, nous avons mis en place :

- Des référents de quartier, qui, je le rappelle, sont à votre écoute chaque fois que vous en avez besoin,
- Des réunions de proximité tous les ans à l'automne pour que chacun d'entre vous puisse venir parler du quotidien, mais également trouver des réponses à ses questions ou tout simplement nous fasse part de ses souhaits,
- Des réunions publiques sur des thèmes tels que le plan de déplacement urbain, ou plus récemment, la mise en circulation piétonne du centre-ville.

Vos remarques, vos suggestions, nous permettent de mieux adapter nos projets.

Nous avons développé les aides attribuées par le Centre Communal d'Action Sociale – aide au paiement de la facture d'eau par exemple – pour que la solidarité ne soit pas qu'un mot.

Nous nous attachons à faire de notre cité une ville dynamique, attractive pour l'ensemble du territoire.

Notre engagement à vos côtés pour la défense de tous les services publics : école, justice, SNCF, santé... vous montre l'importance que nous attribuons à conserver tous ces services pour que demain, Ussel, sous-préfecture de la Corrèze, soit une ville où chacun d'entre nous puisse vivre et trouver tout ce dont il a besoin sans être obligé de parcourir le département.

Cette année, nous vous proposons une réunion publique qui nous permettra de revenir ensemble sur ce bilan le mardi 27 septembre au cinéma Le Carnot. Nous vous présenterons également les grands dossiers prévus jusqu'en 2014 et nous pourrons ainsi, ensemble, construire Ussel. Nous vous attendons très nombreux. C'est un moment de concertation fondamentale où chacun doit s'exprimer en toute liberté. La construction de l'avenir ne peut se faire sans vous.

Au moment où j'écris ces lignes, la France souffre de la sécheresse. De nombreux départements ont déjà mis en place des restrictions de l'utilisation de l'eau. La Corrèze jouit encore de réserves. Néanmoins, la Ville d'Ussel a recensé les terrains communaux pouvant être mis à la disposition des éleveurs de notre territoire pour faire pâturer les bêtes ou bien être utilisés pour la constitution de nourriture pour les mois à venir. Les agriculteurs, les éleveurs, souffrent de cette situation climatique. Ensemble, maîtrisons notre consommation en eau potable par des gestes citoyens au quotidien.

En cette fin du mois juin, permettez-moi de vous souhaiter à tous de bonnes vacances.

Martine LECLERC, Maire d'Ussel

En images...

... quand la municipalité s'engage



Aux côtés de Madame le Maire, les élus, se sont toujours engagés dans la défense des services publics en intégrant les cortèges de protestation contre des mesures dangereuses pour le territoire : fermetures de classes, restriction des prérogatives des pompiers, fermeture des bureaux de Poste, ...



A l'été 2010, la commune signe avec le CPIE une chartre par laquelle elle s'engage à ne plus utiliser de pesticides.



... quand la ville est récompensée



Été 2010 : la ville est désignée "Ville la plus sportive du grand Massif Central" dans la catégorie ville de plus de 10 000 habitants par l'association Sport Mac qui regroupe les comités olympiques de la zone. Les équipements, le budget alloué aux sports, le comité consultatif élargi et l'Agenda 21 ont largement contribué à cette récompense.

Une remise officielle du prix aura lieu lors de la 2^e Journée Sports Nature de Ponty le 26 juin prochain.



Au printemps 2011, Madame le maire et le responsable du Pôle vert sont à Tulle pour recevoir le prix de la ville fleurie. Ussel conserve sa troisième fleur et est félicitée pour son implication dans le développement durable.



Marie-Hélène Pommier
Finances

“En 2008, la nouvelle municipalité constate des dépenses qui augmentent plus vite que les recettes, une épargne nette en diminution (c'est ce qui reste après avoir remboursé les emprunts) et de ce fait une capacité d'autofinancement qui se réduit.

Afin de palier à ces dégradations et de tendre vers une stabilisation de l'endettement sans retarder le développement d'Ussel, une analyse prospective démontre que les différents facteurs susceptibles d'améliorer la situation sont :

- Une maîtrise des charges de fonctionnement constatées depuis le début du mandat.
- Une augmentation de la capacité d'autofinancement. Ce qui a été réalisé en début de mandat avec l'augmentation de 5 % des impôts.
- Un montant total d'emprunt limité à 6 millions d'euros sur les 6 ans du mandat. Ce qui nous permet les différents investissements dont les principaux :

- réalisés : place Voltaire, 2^e et 3^e tranches des travaux de rénovation de la piscine, salle de tennis de table, travaux dans les écoles, station d'épuration, restaurant de Ponty,
- à venir : mur d'escalade dans le gymnase du collège, salle multimodale, voirie, réfection de l'ancien local Ussel Quad pour les associations caritatives. De plus, des travaux de modernisation de l'abattoir ont été réalisés pour 2,6 millions d'euros.”

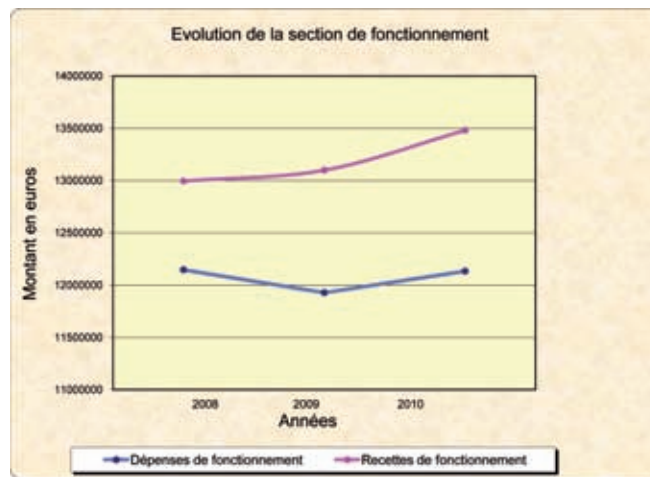
Services gratuits offerts aux autres collectivités

La ville d'Ussel accueille des élèves des communes alentours, sans contrepartie.

Le coût d'un élève de maternelle est estimé en moyenne à 1 230 € par an, celui d'un élève de primaire à 1 160 €. Sur l'année scolaire 2010-2011, 192 élèves de primaire et de maternelle résidant hors Ussel sont scolarisés dans une école de la commune.

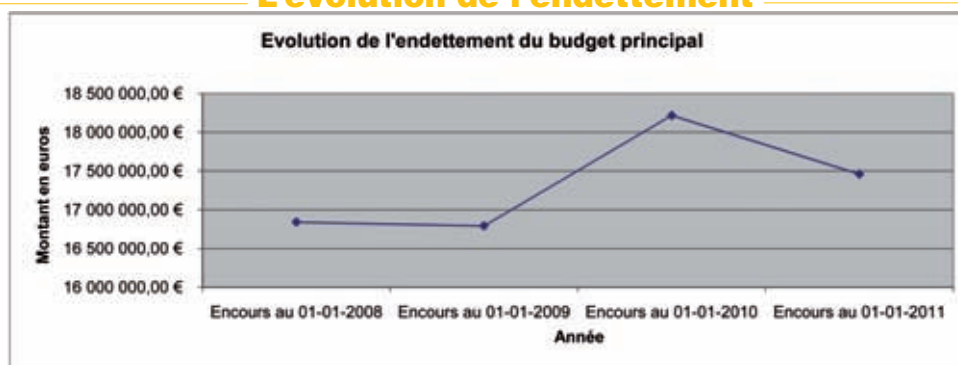
Une négociation est actuellement en cours avec les mairies des communes concernées afin de les faire participer aux frais engendrés par la scolarisation de leurs enfants dans nos écoles.

Le fonctionnement



400 000 euros
C'est le coût annuel de la participation de la commune au fonctionnement de la Médiathèque

L'évolution de l'endettement



Budget principal : la municipalité s'est engagée à stabiliser la dette du budget principal sur la durée du mandat. L'augmentation importante de l'endettement en 2009, s'explique par l'obligation de financer cette année là, la quasi-totalité de la place Voltaire (dont le coût total s'est élevé à 1 540 986.78 € TTC) et la deuxième tranche des travaux de rénovation de la piscine, en plus des travaux habituels dans les écoles, la voirie... Comme le montre la courbe, le désendettement de la commune est amorcé en 2010.

Budgets annexes de l'eau et de l'assainissement : l'endettement a fortement augmenté sur ces deux budgets du fait de travaux de mise aux normes des réseaux imposés par la loi (DERU).

Budget annexe de l'abattoir : un emprunt de 1 400 000 € a été contracté en 2010 ce qui a fait augmenter le volume de la dette de ce budget de manière considérable. Les travaux de modernisation et de rénovation de l'abattoir étaient plus que nécessaires, afin d'éviter la fermeture de l'établissement et les licenciements qui en auraient découlés.

L'imposition

La municipalité ne peut agir que sur les taux d'imposition, et non sur les bases, la variation de ces dernières étant fixée par l'administration fiscale de l'Etat. Depuis 2008, la municipalité n'a procédé qu'à une seule augmentation de 5 % de ses taux en 2009. Toute augmentation ressentie par les redevables en dehors de cette période est donc due à la seule augmentation des bases, ou à la décision des autres collectivités.

La Mairie emploie plus de 210 personnes



Gilles Chazal

Personnel, Abattoirs,
Foires et Marchés

“ J’ai travaillé pour mettre en place nos propositions de campagne : transparence pour les embauches liées aux seules compétences de ceux que nous recrutons au regard des profils de postes établis préalablement, mise en place d’un jury de recrutement, pérennisation des emplois contractuels de longue durée : 13 agents notamment dans le domaine péri-scolaire en ont bénéficié, remplacement de tous les départs à la retraite sans exception, revalorisation du salaire des assistantes maternelles au même niveau que leurs consoeurs du département et attribution de trois jours fériés par an.
L’attribution des régimes indemnitaires permet à nos yeux de pallier au gel des salaires des fonctionnaires imposé par le gouvernement. ”

Création de services et changements dans l’organisation de ceux-ci suite à l’audit organisationnel

Service **Communication** : recrutement d’une assistante de communication.

Service des **Affaires Scolaires** : création d’un service à part entière chargé des écoles, des activités périscolaires, de la cuisine centrale, de l’entretien des bâtiments communaux.

Service des **Affaires Générales** : nouvelle mission cartes nationales d’identité (CNI) et passeports biométriques, puis d’ici la fin de l’année 2011, CNI biométriques pour tout l’arrondissement.

Service du **Pôle vert** : création du service par le regroupement des services des espaces verts, de l’environnement, des stades et de la propreté urbaine.

Service des **Sports** : nouvelle mission vie associative et agenda 21.

Service **Culture** : création du service et municipalisation du centre socio-culturel : recrutement de 3 agents.



Régime indemnitaire et prime de fin d’année

Le régime indemnitaire de chaque agent de la commune est actuellement composé d’une part fixe mensuelle, et d’une part variable annuelle.

Ces primes sont prévues en référence aux dispositions réglementaires applicables aux agents de l’Etat.

La part fixe mensuelle

Dès le 1^{er} juin 2008 : mise en place d’un montant minimum pour chaque catégorie.

Objectif de la mesure : pallier les inégalités entre les agents.

A l’heure actuelle, des inégalités subsistent toujours entre les agents (du fait de l’absence de critères précis dans l’attribution du régime indemnitaire). Un travail est actuellement en cours pour y remédier.

La part variable annuelle

Elle est mise en place depuis 2008 et est établie à la suite de l’évaluation de l’agent.

Elle repose sur des critères explicites, validés en Comité Technique Paritaire et approuvés en Conseil Municipal, liés aux aptitudes générales, professionnelles, aux qualités humaines et managériales des agents.

L’emploi saisonnier

La Mairie est créatrice d’emploi et donne leur chance aux jeunes.

En 2010, 86 jeunes ont pu trouver un poste de saisonnier au sein de la Mairie d’Ussel.

Les emplois proposés s’exercent dans différents services ainsi les saisonniers peuvent occuper un poste qui correspond à leur formation ou aux études qu’ils poursuivent.

Les critères :

- La priorité est donnée aux Ussellois,
- Les « critères sociaux » (situation familiale, études…) sont pris en compte,
- La disponibilité des candidats,
- Le nombre de fois où le candidat a travaillé à la Mairie,
- L’âge des candidats (avoir au moins 17 ans, 18 ans pour certains services où il y a une régie de recettes ou d’avances),
- Le permis de conduire (pour les services où les déplacements sont nécessaires),
- Détenir le BAFA pour les animateurs en ALSH.

Coût 2010 de l’emploi saisonnier pour la commune : 149 750 euros.

Depuis 2008, la municipalité a maintenu l'action sociale existante avec les services du Développement social urbain (DSU) et du Centre communal d'action sociale (CCAS). Cependant, elle a instauré de nouvelles aides, et défini des méthodes d'actions différentes :



En 2011, la municipalité implante une Banque Alimentaire en partenariat avec celle de Brive.

- ✓ Maintien de la lutte contre l'exclusion : Accueil, écoute, aide administrative, soutien et orientation des personnes en difficultés et des familles, attribution d'aides (secours, bons alimentaires,...).
- ✓ Choix d'instruire les dossiers RSA.
- ✓ Mise en place de la mesure de soutien aux revenus modestes à travers l'**aide au paiement des factures d'eau**.
- ✓ Création des Ateliers Santé avec le Comité d'Education sur la Santé et organisation d'actions de prévention et d'information sur des sujets de la vie quotidienne.
- ✓ Institution de **réunions de coordination** mensuelles avec les associations sociales et les partenaires institutionnels et création d'un annuaire des structures sociales.

✓ Mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

✓ Maintien de l'accompagnement Scolaire et Activités Socio-Educatives dans les Maisons de Quartier de La Garenne et de La Jaloustre, et des ateliers collectifs d'Economie Sociale et Familiale (cuisine et loisirs créatifs).

Le logement et l'habitat :

Accueil et orientation des personnes à la recherche d'un logement.

L'animation et développement de la vie locale :

Maintien des Cours de couture et de loisirs créatifs municipaux (90 adhérentes) : des expositions, des animations thématiques, des activités décentralisées, des sorties...

Création d'une antenne locale d'accueil pour les victimes de violences intra familiales.

Soutien technique aux projets associatifs en partenariat avec les associations sociales.

Maintien du développement des Jardins Familiaux.

Budget
du CCAS augmenté
en 2011



Marie-Jo Pivier
Affaires sociales

“ Pourquoi mon engagement social ?

Tout simplement par refus de l'injustice et pour qu'il y ait plus d'égalité.

Le volet social est trop souvent le « parent pauvre » de notre société libérale, dans laquelle on trouve une multitude de prétextes pour ne pas voir la réalité préoccupante !

Les difficultés croissantes entraînent des conséquences sociales dramatiques pour les populations fragilisées : le chômage, les bas salaires, le manque de formation, la précarité, engendrent tout simplement un malaise constant de vivre.

Notre collectivité a des devoirs envers les plus démunis, on ne peut exclure davantage ceux que l'Etat, par ses dés-engagements constants, rejette vers plus de pauvreté.

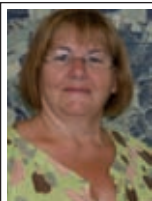
Mais l'action permet des échanges fructueux, avec les associations caritatives, les organismes avec lesquels nous travaillons, mais surtout avec nos concitoyens, qui nous font partager souvent, avec beaucoup de pudeur, leurs problèmes, mais aussi leurs joies.

Il n'y a rien de plus difficile que de faire part de ses soucis et de ses différences.

Nous apportons des réponses adaptées avec les moyens dont nous disposons à ces personnes en difficultés, et les accompagnons de toute la chaleur humaine possible.

L'augmentation notable du budget du Centre Communal d'Action Sociale en est la concrétisation, ainsi que la mise en œuvre de projets innovants. ”

Les Aînés Les Aînés Les Aînés



Huguette Roussange
conseillère municipal en charge des Personnes âgées.



Chaque année le repas des aînés rassemble près de 600 personnes

✓ Le portage des repas à domicile est effectué par 2 agents de la Mairie, tous les jours sauf le dimanche. Les plats sont préparés par le FJT. L'organisation revient au CCAS. Le portage concerne le 3^e âge mais aussi les personnes en situation de handicap ou en convalescence.

✓ Les élus ont fait le choix d'offrir des cadeaux de fin d'année, achetés dans les commerces d'Ussel, pour les résidents usselois de l'EHPAD au même titre que les plus de 85 ans qui vivent chez eux.

✓ Des animations ponctuent l'année : repas des aînés, semaine bleue, journée plein-air.

✓ La municipalité travaille en étroite collaboration avec Corèze Habitat pour la **réhabilitation du Foyer pour Personnes Agées**.

“ Le maintien à domicile est le souhait de beaucoup de nos aînés, nous nous efforçons d'y contribuer. La recette du bien vivre : alimentation correcte, lien social, convivialité, proximité, solidarité.

Pour tout cela, j'ai privilégié les visites à domicile chez tous les bénéficiaires du portage des repas. Pendant ces moments favorisés, je leur présente les organismes et associations qui peuvent leur venir en aide : CCAS, AILE, Conseil général, clubs de loisirs.

Il est évident que nous continuerons de travailler avec les différents services de la mairie pour améliorer ces actions. ”

Communication Communication Communication



Thierry Gibouret
Communication
et Proximité

“ Dans un monde où la communication prend de plus en plus d'importance, où l'information va de plus en plus vite, il est indispensable pour la commune d'Ussel de disposer de moyens efficaces pour informer ses citoyens.

Nous nous sommes attachés dans un premier temps à améliorer nos outils : le magazine municipal, le site Internet de la commune a été entièrement repensé pour vous proposer une information plus complète et plus facilement accessible. Ce site doit être celui de tous les habitants, de toutes les associations qui peuvent publier leurs actualités. Il est aussi une vitrine de notre ville ouverte sur le monde.

L'affichage municipal a été amélioré, l'implantation du mobilier urbain a été revue, la conception et l'impression des affiches sont réalisées par des agents municipaux.

La communication ne se réduit pas à des outils, c'est aussi de l'information. Pour rédiger les articles, concevoir des supports (magazine, plaquettes, affiches), pour tenir à jour le site Internet, un poste d'assistant de communication a été créé, une assistante a été recrutée et assure ces différentes missions depuis maintenant plus d'un an.

Le service communication dispose aujourd'hui des ressources humaines nécessaires et des outils adaptés à la taille de notre ville. Je ne doute pas que nous puissions encore apporter de nombreuses améliorations, mais je vous encourage à vous approprier ces différents supports et à nous faire part de toutes vos remarques ou suggestions. ”

La nouvelle formule du journal municipal (nouvelle maquette et pagination) et surtout le changement dans le mode de distribution a permis d'informer au mieux les Ussellois et de garantir une meilleure diffusion des actualités municipales.

La refonte complète du Site Internet à l'été 2010 et le développement des **démarches en ligne** pour l'état-civil, toutes les déclarations concernant l'urbanisme, les demandes de subventions aux associations, les offres de marchés publics, les offres d'emploi etc... a fait entrer Ussel dans le XXI^e siècle.

Des choix qui ont permis de développer dans le même temps communication et proximité.



En s'inscrivant à “Ensemble simplifions” et à “mon service public.com”, la commune a permis aux Ussellois de s'inscrire sur les listes électorales et d'effectuer le recensement citoyen via Internet.

Proximité Proximité Proximité



Conformément aux engagements pris lors de la campagne, la création des référents de quartier, le développement des réunions de quartier, et celui des réunions publiques a offert aux Ussellois plusieurs possibilités de s'exprimer.

Ces rencontres permettent d'être au plus près de la population, de faire remonter les informations et de répondre au mieux aux attentes des citoyens de la ville.

En créant une journée continue d'ouverture de l'Hôtel de Ville le lundi, la mairie a souhaité être plus en accord avec les besoins quotidiens des personnes.



Justice

Depuis la fermeture du Tribunal, une permanence du juge des tutelles et un point d'accès aux droits se tiennent en Mairie. L'ouverture de ce bureau s'est faite selon les volontés de Martine Leclerc qui visent au maintien de services dûs aux citoyens.

Ecoles Ecoles Ecoles



Yoann Cronnier
Affaires Scolaires

“ A l'heure du bilan, nous devons souligner la création du service des Affaires Scolaires qui compte 970 enfants scolarisés dans le premier cycle et qui voit la reconnaissance d'une compétence propre de notre collectivité.

L'action entreprise en trois ans constitue un effort soutenu dans plusieurs secteurs, en premier lieu un effort singulier sur l'entrée des technologies nouvelles dans les écoles, nous pensons aux ordinateurs portables pour les enfants en primaire mais également la dotation en tableaux blancs interactifs sur l'ensemble des sites scolaires.

En second lieu, une attention particulière sur les projets pédagogiques avec le concours financier de la Caisse des écoles qui a proposé au début du mandat des activités culturelles voire ludiques avec la venue du Camion des mots ; un effort financier pour alléger le coût des séjours et la participation au financement des activités sportives de l'Usep.

Enfin, une attention singulière sur les conditions de vie des enfants à l'école, nous pensons aux travaux en investissement réalisés chaque année ainsi que ceux effectués en régie municipale, la participation au dispositif un fruit à la récré en guise de collation afin d'éveiller nos enfants au goût mais également l'introduction peu ou prou des produits de l'agriculture biologique dans les menus de nos cantines. ”

Chaque été les travaux dans les écoles permettent d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions au moment de la rentrée.

Un vrai service des Affaires Scolaires a été créé afin de permettre aux parents et acteurs de la vie scolaire d'avoir des interlocuteurs clairement identifiés.

Le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles usselloises est en constante augmentation.



Tableaux numériques

Toutes les écoles de la ville sont équipées de tableaux numériques, donnant ainsi toutes leurs chances aux enfants d'Ussel de prendre le train de la modernité. Les écoles ont été équipées d'ordinateurs portables grâce, notamment au soutien du Conseil général.



La commune participe activement aux opérations dans lesquelles les enfants peuvent voyager ou participer à des concours concernant les écoles de France à l'image du Camion des mots. De nombreux voyages sont organisés chaque année.

Les repas des écoles sont préparés par la Cuisine Centrale. L'intégration progressive d'aliments issus de l'agriculture biologique et le projet de favoriser les producteurs locaux au sein des fournisseurs est en marche. A ce jour, les produits de crèmerie sont tous issus de l'agriculture biologique.

Les écoles d'Ussel participent à la journée du Bœuf et à l'opération nationale "un fruit à la récré".



Espace Jeunes Espace Jeunes Espace Jeunes

Les travaux de l'Espace Jeunes ont permis de créer une nouvelle pièce, dans laquelle une salle de répétition et une scène ont été installées. Ces travaux ont été faits par les agents municipaux.

Cette création permet à l'Espace Jeunes de s'impliquer dans de nouveaux projets (voir page 19).



Voirie



Le choix d'acquérir un PATA (Point à temps automatique) est celui d'effectuer certains travaux de voirie en régie, c'est-à-dire par les services de la ville. C'est aussi celui d'éviter les coûts importants induits par le recours aux entreprises. Depuis son acquisition, le PATA a permis d'augmenter les surfaces de voiries traitées sur un réseau important qui nécessite des travaux réguliers. Son action concerne tous les quartiers de la ville ainsi que les villages et campagnes.

Le PATA tient un rôle curatif: il permet de réparer la chaussée (nids de poule, fissures) et un rôle préventif: son action étanchéise la chaussée.

En fin de saison "entretien des routes" l'équipement PATA est retiré pour faire place à une benne. Le poids lourd porteur est ainsi utilisé toute l'année.

Voirie communale d'Ussel : 200 km.

Environ 50 000 m² de travaux de voirie réalisés par le PATA en moyenne chaque année.



Pour 2011, le budget alloué par la municipalité à la voirie a augmenté de 47 % par rapport à 2010.

Rues et villages traités en 2009 :

Lacoste, Pradinas, Le Bech, Pont-Tabourg, Sortie Pradinas, Les-trade, croisement route Moncourrier, Ussel-Sarsoux, rue du Puy de Grammont, rue du Mas Rouge, rue Jean Ségurel, rue Pasteur, rue de Champ-Grand, Chemin de Couzergues, rue des Bergères, rue Paschier, Jaloustre, impasse Puy Chavagnac.

Rues et villages traités en 2010 :

Boulevard de la Prade, rue du moulin du Theil, boulevard de la Sarsonne, rue des Barlauds, Rue Cité nouvelle, rue de la Talve, rue des Buis, rue des Perce neiges, ancienne RN (RD1089) accès Isoroy, rue Fontaine Rhedon, rue du Gôt, La Goudou-nèche, La Chauvanche, Bussiertas, La Bredèche, Le Chau-dergue, Pré Mornac, Grammont accès bus, croisement Gardet RD 1089, Le Bech, La Rebière, rue des Moulins, rue de Loches, rue du Peyrot, Lamazière, rue du champ Chatel, rue des 3 chênes, boulevard de la Résistance, Les Vayres, Closange, rue des Palombes.



Bernard Giat

Conseiller municipal délégué
aux Travaux et à l'Urbanisme

“ En charge du parc communal, je me suis attaché dans un 1^{er} temps à dresser un inventaire précis des matériels communaux afin d'optimiser leurs utilisations et de planifier leur renouvellement.

Au regard de cet inventaire, nous avons pu constater que le parc de véhicules était vieillissant et comportait des véhicules pas toujours adaptés aux services auxquels ils étaient affectés. Les véhicules les plus anciens ou en mauvais état ont été réformés. Nous avons réduit le parc des véhicules légers.

Une nouvelle balayeuse et un poids lourd neuf ont été achetés.

Pour améliorer le service aux citoyens, et que chacun bénéficie de la même qualité de services des circuits ont, par exemple, été mis en place pour le balayage des rues. En fonction des contraintes, nous avons défini une fréquence de passage de la balayeuse. Tous les quartiers de la ville sont intégrés à ce planning.

Il est important d'adapter le parc aux besoins réels de la collectivité, de maintenir un parc en bon état pour fournir aux agents les outils adaptés à la réalisation de leurs missions dans de bonnes conditions. Les véhicules participent aussi à l'image que la commune donne d'elle-même, il convient donc de planifier leur remplacement en respectant le tableau d'amortissement. Tout cela a un coût, coût qu'il faut mettre en adéquation avec le budget investissement de la commune. ”

Pour une plus grande efficacité, un plan de déneigement a été mis en place suivant trois priorités qui sont traitées successivement. Dans un premier temps les axes prioritaires ainsi que les voies d'accès aux services de secours et les circuits bus, il peut être déclenché 24h



sur 24h par la personne de permanence (patrouilleur) ; dans un deuxième temps, à partir de 7 heures, les zones de fortes pentes, les rues du centre, les zones rurales et les accès aux quartiers ; enfin, dans un troisième temps, les rues de desserte des quartiers.

Pour dégager nos routes, la commune dispose de trois chasse-neige de tailles différentes, adaptés aux différentes voiries. En période de fortes chutes de neige, une trentaine d'agents peuvent être mobilisés pour conduire les engins et déneiger manuellement.

Plus de 70 bacs à sel sont disposés dans la ville et régulièrement remplis.



Les circuits de déneigement instaurant le passage des chasse-neige par priorités sont mis en place dès 2008.

Quelques chiffres pour l'hiver 2009-2010 :

**Plus de 40 tonnes de sel et environ 50 tonnes de pouzzolane ont été utilisés.
Le chasse-neige a parcouru 5 000 km.**



Alain Durand,

Urbanisme, Travaux et Sécurité

“ Au cours des 3 années passées, Ussel a déjà beaucoup évolué et ce mouvement va se continuer.

De l'activité se crée : ce sont des emplois induits et à terme un développement de la ville et du centre ancien pour lequel des projets existent. Cela rajoute à notre volonté de rendre la vie plus agréable à Ussel, d'offrir aux Ussellois le plus possible de services sur place, de freiner l'évasion commerciale en un mot de renforcer l'attractivité de notre ville. La municipalité fait de gros efforts en ce sens, les entreprises usselloises aussi. Aux Ussellois et aux Hauts-Corréziens de faire vivre ces nouveautés en se les appropriant.

Depuis 3 ans nous avons mis en œuvre la Directive Européenne concernant les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU). Le quartier de la Prairie, de Masset, de Pierre Semard et bientôt Champ-Grand ont été traités. Un bassin d'écroulement des fortes pluies a été réalisé rue Lamartine. Ce sont de très gros travaux qui impactent fortement le budget. Depuis 3 ans, nous avons réalisé de nombreux travaux de voirie. Cette année les efforts vont surtout vers la Vialatte, le Mazet, la Jaloustre, les 3 Chênes sans oublier les campagnes. Nous aimerions pouvoir faire plus mais les budgets sont limités et établis avec réalisme et responsabilité.

Ma délégation inclut aussi la sécurité et l'accessibilité. Cela signifie que je soutiens en Commissions départementales tous les dossiers relatifs aux Etablissements Recevant du Public en application des lois Handicap 2005-2015.

Les Ussellois valides ou non doivent pouvoir accéder en tout lieu et y évoluer en toute sûreté. Par ailleurs, les nombreuses commissions de sécurité, qu'elles soient d'ouvertures d'établissements, périodiques ou inopinées, tentent d'assurer partout la sécurité au public reçu.

Certains penseront que nous n'avons pas fait assez, pas assez vite. Il n'en est rien.

La petite histoire locale retiendra qu'en trois ans nous avons avec les Ussellois, le Conseil général et le Conseil régional fait beaucoup. L'image d'Ussel a changé et va encore changer. J'en veux pour preuve l'accroissement de notre population mais aussi l'intérêt montré par de grandes enseignes nationales pour notre territoire. Jour après jour, Ussel affirme de plus en plus sa place de capitale de la Haute-Corrèze, une ville où il fait bon vivre. ”

Urbanisme Urbanisme Urbanisme

Il s'agit des décisions propres au développement harmonieux de la ville (habitat, déplacements, vie sociale, ...). C'est un domaine important de réflexion qui engage fortement l'avenir.

PLU (Plan Local d'Urbanisme, ex. POS) :

Nous avons repris à bras le corps l'important dossier du PLU, qui avait très peu avancé depuis des années. Suite à la faillite du bureau d'études en charge de ce dossier, suite aux nouvelles lois relatives à l'environnement (lois Grenelle 1 et 2), nous avons dû reprendre ce dossier presque à sa base. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable est établi. Le travail sur l'AEU (Approche Environnementale en Urbanisme) est en cours. Commissions diverses, enquête publique et délibérations vont suivre pour une conclusion prévue fin 2012.

PDU : Plan de Déplacement Urbain



Réunions de travail et réflexions ont abouti aux réunions publiques du 4 novembre et du 31 mai derniers.

Les premières actions concrètes ont eu lieu en juin : rendre le centre ancien aux piétons (voir page 16).

Développement économique et démographique



Depuis 3 ans, Ussel a fait l'objet d'un important développement urbanistique :

Vers l'Ouest :

Zone commerciale de Maison Rouge,
Zone artisanale du Bois Saint-Michel (en cours d'achèvement),
Zone industrielle de l'Empereur avec le Marché au Cadran,
Extension de Leclerc (permis délivré).

Vers l'Est :

Zone commerciale Eybrail-Theil, lotissement privé à Bussiertas.

Ces projets ou réalisations, portés par la Com' Com', le Syma 89 ou des privés sont bien-sûr accompagnés par nos services municipaux et soutenus par les élus.

Lotissement du Mazet



43 lots municipaux ou sociaux ont été livrés avec un prix de vente ramené à 18 euros le m² pour être plus attractif. Douze permis de construire concernant des pavillons ont été déposés par des particuliers et deux, concernant 15 pavillons, par la COPROD. Tous ces lots font l'objet de permis de construire ou d'options d'achat.

Travaux Travaux Travaux



L'abattoir :
Celui-ci étant menacé de fermeture fin 2009, la municipalité y engage des travaux de modernisation à hauteur de 2,5 millions d'euros. L'agrément classe II, indispensable à la poursuite de cette activité de la chaîne agro-alimentaire, vient d'être délivré par les services de l'Etat.



La population d'Ussel étant en augmentation et afin d'anticiper les évolutions démographiques, la station de traitement des eaux usées est conçue pour 18000 habitants.

En 3 ans de très nombreux chantiers gros et petits ont soutenu les nouveautés urbanistiques. Nous pouvons citer, sans en dresser la liste exhaustive : la réfection de l'avenue du général Leclerc (800m), la réfection -si controversée et maintenant appréciée par tous- de la place Voltaire avec la mise en valeur de l'Aigle Romaine et du Monument aux Morts, la réfection de la voirie, la construction d'une station de traitement des eaux usées, le mur d'escalade dans le gymnase du collège (été 2011), l'aménagement d'un espace agréable dédié à nos jeunes (Espace Jeunes).

Depuis 3 ans, nous avons accompagné la construction et la livraison

de la 1^{re} tranche de l'EHPAD, accompagné aussi la construction de l'ALURAD (Unité de dialyse).

De lourdes rénovations ont été réalisées à l'abattoir, qui sans elles, aurait fermé, et à la piscine municipale, ainsi qu'à la salle de tennis de table.

Par ailleurs de nombreuses **extensions d'éclairage public** ont eu lieu (RD1089) vers Maison Rouge par exemple.

La **rénovation complète du restaurant de Ponty** s'achève, un site remarquable offert aux Ussellois et aux touristes.

Projets Projets Projets

De nombreux projets sont en cours et vont voir le jour dans un avenir proche. Nous ne citerons que les principaux :

- Extension programmée du cimetière (7^e section).
- Construction d'une salle multimodale à proximité du foyer des jeunes travailleurs à La Jaloustre, qui sera destinée aux formations diverses notamment dans le domaine sanitaire et social.

Les foyers, La Garenne et La Jaloustre



Les projets de Corrèze Habitat, soutenus par la commune :

- Transfert du foyer pour personnes âgées en centre-ville,
- Aménagement des quartiers de La Jaloustre et de La Garenne, pour en changer l'image et le vécu, via notamment des démolitions mais aussi des prochaines constructions.

Un cinémomètre éducatif mobile se déplace de quartier en quartier pour faire prendre conscience aux automobilistes qu'ils roulent souvent trop vite. Il doit participer à la sécurité de notre ville.



DU CONTOURNEMENT DE LA VILLE ... A LA SIMPLE RÉFECTION DE VOIRIE

Comment est-on passé d'un vrai projet de contournement d'Ussel en 2000,
à un pseudo-projet coupé en deux aujourd'hui ?

EN 2000 LE CONSEIL GÉNÉRAL DÉCIDE DU CONTOURNEMENT D'USSEL PAR UNE VOIE QUI VA DU PONT DES SALLES À LA ROUTE DE LA COURTINE (ROND-POINT VERS LES ÉTABLISSEMENTS GOUYON) ET QUI REJOINT LA ROUTE DE CLERMONT-FERRAND VERS CONFORAMA.

Cette route a un tracé nouveau à 95 % poursuivant le double but de dévier la circulation des poids-lourds et de favoriser la création d'entreprises en ouvrant de nouveaux espaces. En effet, c'est bien connu : « là où passe la route, passe le développement ».

Malheureusement, une association de riverains opposée au tracé fait annuler au Tribunal Administratif la déclaration d'utilité publique pour vice de forme fin 2007.

Mars 2008 : le nouveau Conseil Général s'installe et l'équipe de François HOLLANDE change son fusil d'épaule. Le projet est scindé en deux : la partie Ouest (Pont des Salles – Route de La Courtine) pourtant la plus urgente car drainant le plus de trafic de poids-lourds est reléguée... on ne sait à quand !



Aujourd'hui encore aucune année de programmation n'est annoncée alors que la Région avait donné son accord de principe pour cofinancer.

La deuxième partie, beaucoup plus modeste elle, est programmée. On parle de début de travaux fin 2009, puis 2010, puis début 2011... et enfin, c'est en mars 2011 qu'il y a tout simplement réfection de la voirie existante entre Bussières et S.F.U. ! ...

pas d'élargissement, pas de reprise de virage !

Le tronçon de S.F.U à la Route de La Courtine sera (peut-être) programmé en 2012.

La pseudo déviation : une réfection de route

Or c'est l'ensemble de la déviation qui devrait être mise en travaux, pas une seule partie...

Rien n'avance : il y a toujours autant de poids-lourds qui traversent le centre-ville et aucun espace nouveau d'installation d'activités ne s'ouvre.

Tout cela a été pourtant débattu lors de la dernière campagne électorale des cantonales... mais l'opposition municipale n'est pas entendue. Il faudra parler plus fort !



Un vrai contournement de ville

Le Conseil Général oublie la Haute-Corrèze, oublie Ussel, fait des économies sur son dos.

Nous demandons plus d'équilibre dans le financement des projets départementaux entre le Sud et le Nord.

Texte et photos fournis par les élus de l'opposition



Monique Rougerie,
Environnement, Tourisme et
Agenda 21

“ Depuis mars 2008, nous nous efforçons de poursuivre le programme de fleurissement de la Ville, en l'étendant à des quartiers jusqu'ici oubliés, afin de rendre celle-ci plus accueillante et offrir aux Ussellois un cadre de vie agréable. La Ville d'Ussel conserve donc au fil des ans, ses 3 fleurs mais tout en étant respectueuse de son environnement. En effet, dans le cadre de la mise en place de l'agenda 21, nous avons engagé la commune dans une démarche de développement durable, en signant une charte « zéro pesticide » (introduction d'insectes auxiliaires dans les serres municipales par exemple) et en pratiquant le fauchage raisonné et la gestion différenciée des espaces afin de préserver la biodiversité, sauvegardant ainsi la faune et la flore de notre territoire. En ce qui concerne l'eau, notre préoccupation a été et continue d'être, de permettre aux Ussellois d'obtenir une eau de consommation de la meilleure qualité possible. Pour cela, des remplacements de canalisations coûteux sont nécessaires et nous nous efforçons de prévoir tous les ans au budget, le remplacement des conduites en fonte, sources des désagréments actuels. Pour ce qui est de l'assainissement, la station d'épuration nécessaire à notre ville a été achevée et les conduites d'égouts sont peu à peu changées. Enfin, la loi sur la Directive européenne des eaux résiduaires urbaines (séparation eaux usées / eaux pluviales) nous a imposé de très gros investissements. Ces travaux obligatoires nous ont incombés, faute d'avoir débutés avant notre arrivée aux commandes de la commune. ”



La mise aux normes DERU



Ces travaux concernant l'assainissement sont issus d'une directive européenne de 1991 qui impose aux communes de :

1 – Supprimer les rejets directs d'eaux résiduaires urbaines. Ce qui pour Ussel nécessitait de construire une nouvelle station d'épuration,
2 – Limiter de manière significative la surcharge hydraulique de la station d'épuration en captant des eaux claires permanentes c'est-à-dire les eaux de sources ou de ruissellement qui ne nécessitent pas de traitement.

Ces deux mises aux normes devant être, selon la loi, accomplies impérativement avant 2013, auraient dû débuter dès 2004 suite à la mise en demeure du préfet. Il n'en a rien été.

En 2010, la commune s'acquitte donc de ces obligations et entame des travaux coûteux et laborieux. L'actuelle municipalité a donc dû :

- amortir le coût de la station d'épuration, ce qui a nécessairement eu un impact sur le budget eaux et assainissement et donc sur la taxe qui s'y rapporte,
- engager des travaux d'envergure pour mettre aux normes le réseau.

Pourquoi l'eau se teinte-t-elle parfois ?

L'ancienne station de traitement produisait une eau au PH élevé, acide. Avec la nouvelle station, l'eau atteint un PH basique, plus neutre, moins acide. Si l'eau est meilleure, les canalisations, en fonte pour la plupart, réagissent différemment. Les dépôts ferreux contenus dans celles-ci ont donc tendance à se détacher au contact d'une eau au PH plus faible. La réaction chimique ordinaire qui s'opère dans les canalisations s'est donc modifiée avec la mise en route de la nouvelle station.

De la fonte au PVC

Pour remédier au problème de la vétusté des canalisations, une solution : changer le réseau. Aujourd'hui, quand une tranchée est ouverte dans la voirie, si des canalisations sont accessibles elles sont automatiquement remplacées par des tuyaux en PVC. Au fur et à mesure, l'ensemble des canalisations sera remplacé. Mais cela nécessitera du temps et de l'argent.

PONTY Un pôle économique et écologique



Un espace naturel, géré durablement, grâce à :

- Des travaux ont été faits aux abords de la carrière du centre équestre pour résoudre un problème de pollution diffuse.
- La construction d'une lagune et réparation du répartiteur du ruisseau, mise en place d'un filtre naturel (joncs), remaniement et entretien régulier de celui-ci,
- La gestion des Espaces verts selon les principes des méthodes différenciées qui respectent les écosystèmes

et la biodiversité, le développement des prairies fleuries.

Une offre nouvelle :

- Réaménagement complet du restaurant (printemps 2011), création d'une salle destinée aux repas d'entreprises ou de groupes, désignation d'un nouvel exploitant.
- Développement de la communication autour d'un site touristique naturel.
- Organisation de manifestations mettant le site en valeur, comme la Journée des Sports Nature.



Automne 2009 : Création d'une aire de jeux à La Garenne

Cet aménagement, destiné aux jeunes enfants, leur permet de bénéficier d'installations à la fois ludiques et éducatives. Des bancs et des corbeilles à papiers ont parallèlement été mis en place à proximité par les services municipaux.

Les méthodes du Pôle vert en adéquation avec le respect de l'environnement

- ✓ Le choix de continuer à parfaire le fleurissement de la ville, d'offrir des massifs de qualité mais pas à n'importe quel prix. La ville est toujours récompensée pour avoir persisté dans la voie du développement durable. (ville 3 fleurs).
- ✓ Une gestion réfléchie des espaces verts, parcs et jardins, serres et sites naturels. Des actions du Pôle vert adaptées à l'utilisation des lieux, le respect de la biodiversité.
- ✓ La réutilisation des branches issues de l'élagage pour les paillis des massifs. L'utilisation des feuilles mortes et des boues de la station de traitement des eaux pour produire du composte, engrais naturel.
- ✓ La démarche vers la fin de l'utilisation des pesticides. L'introduction d'insectes auxiliaires dans les serres municipales évite les insecticides.



A l'abattoir :

- > 250 m² de capteurs solaires sur les toits du bâtiment.
- > La plus importante production d'eau chaude sanitaire issue d'énergie renouvelable du département.
- > réduction de 19 tonnes d'émissions de CO² par an.

MODERNISATION

Le centre ancien piéton



2011 : Depuis le 15 juin, la phase expérimentale vers une piétonnisation du centre ancien a débuté. Les évolutions inhérentes aux projets : moins de circulation des véhicules, une modération du stationnement avec un stationnement des riverains maintenu à la nuit uniquement, des horaires de livraison. Une avancée en accord avec le plan de déplacement urbain et l'Agenda 21 (partage de l'espace).

Agenda 21 Agenda 21 Agenda 21

En octobre 2008 la nouvelle équipe municipale a officialisé un de ses engagements de campagne en proposant au Conseil municipal un vote pour inscrire notre commune dans une démarche "Agenda 21". Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Un « Agenda 21 local », qu'est ce que c'est ?

On pourrait traduire succinctement "Agenda 21" par : fixons nous des objectifs de développement durable pour le XXI^e siècle.

C'est une **démarche participative** pleinement citoyenne : les élus initient, impulsent les changements mais ceux-ci doivent être partagés et portés par les employés municipaux et par un maximum de citoyens.

Un nouveau mode de développement : Le développement durable.

C'est un mode de développement qui répond aux besoins du présent tout en préservant ceux des générations futures et particulièrement les besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité. Trois volets intimement liés et sans prérogative de l'un par rapport à l'autre :

- volet économique
- volet social
- volet environnemental

L'ambition dans la mise en place de l'Agenda 21 est :

- d'améliorer la qualité et la vie des habitants
- d'économiser les ressources naturelles
- de renforcer l'attractivité du territoire
- d'organiser la participation de tous les acteurs du territoire

Quand une ville s'engage dans l'Agenda 21, elle a pour projet d'affirmer la place du développement durable dans :

- la stratégie, les politiques et les actions
- l'organisation
- la communication



Alain Curbélié,
Conseiller municipal
délégué à
l'Environnement

« L'ensemble des services municipaux participe à la mise en place de l'Agenda 21 pour rendre la démarche cohérente dans toutes les actions communales. Qu'ils en soient tous félicités et remerciés.

Chaque agent, à tous les niveaux hiérarchiques, est un artisan majeur de cette démarche. Il doit être en mesure de comprendre les nouveaux enjeux, et d'adopter de nouvelles méthodes de travail fondées sur la concertation, la transversalité et la prospective.

Pour cela, une formation « Agenda 21 » a été proposée au personnel municipal et plus d'un tiers d'entre eux y a volontairement participé.

En corollaire ce nouveau mode de fonctionnement peut rendre le travail de chacun plus innovant, plus valorisant, plus responsabilisant.

Deux buts sont liés dans cette démarche : améliorer la qualité de vie des Ussellois et le service rendu par les élus et les agents, préserver l'environnement.

Le diagnostic initial des pratiques municipales a été réalisé. Il va permettre de définir un plan d'action d'évaluer nos progressions.

Une très grande majorité d'habitants d'Ussel ou des environs participe déjà, chacun à sa mesure, à cette démarche : en triant ses déchets, en économisant l'énergie et l'eau, en limitant l'utilisation de pesticides, en devenant davantage éco-consommateur, en participant à la vie de la cité dans le monde associatif ou par toute action rendant un service collectif.

Je vous encourage à poursuivre ces efforts. C'est par l'action de chacun d'entre nous, par chaque petit gain sur le gaspillage, chaque petit geste qui rend moins dévastatrice l'activité humaine, que nous améliorerons le futur de l'Humanité.



Les associations Les associations Les associations

Bien au-delà, des subventions en monnaie sonnante et trébuchante accordées par la commune aux associations de la ville, la municipalité libère nombre de services et avantages en nature à ces mêmes associations qui peuvent voir leurs subventions évoluer, l'attention qui leur est portée s'accroître.

Les subventions

Les soutiens financiers aux associations ont été renforcés tout au long du mandat. Certains domaines anciennement gérés par le monde associatif ont été réintégrés aux missions communales, et donc entièrement assumés par la collectivité. (ex : service Culturel, centre culturel).

En 2010 : 519 739, 53 euros de subventions ont été accordés aux associations tous domaines confondus (social, sport, culture).

Les critères

Pour l'attribution d'une subvention, plusieurs critères sont pris en compte par les commissions. La municipalité est particulièrement attentive aux projets qui sont porteurs pour l'animation de la vie locale et le tissu social. Il est également intégré à la réflexion les avantages en nature (prêt gracieux de matériel, mise à disposition d'un local à titre gratuit, création d'emploi). Naturellement, remplir les critères de bases reste essentiel : suivi administratif, assemblées générales régulières, situation financière saine.

Quelques extraits de lettres de remerciements adressées au Maire :

"J'ai pris acte de votre courrier (...) nous informant de l'attribution d'une subvention pour la Maison des Adolescents de la Corrèze. Au nom du Conseil d'administration ainsi qu'en mon nom personnel, je vous remercie bien vivement de ce témoignage de solidarité qui prouve l'intérêt que vous apportez à notre association, et en particulier aux activités de nos services." Les PEP 19 - 10/05/11

"Pour la 4^e édition du Challenge aux KM dédié aux nageurs handisport (...). Nous tenons à vous remercier vivement pour votre aide financière et matérielle." Comité Régional de la Fédération Française de Natation - 22/04/11

"Nous accusons réception du versement de votre subvention (...). Nous vous remercions, ainsi que votre Conseil municipal, de ce geste en faveur de nos filles, fils ou amis handicapés mentaux. (...) Des progrès importants ont été faits (...); cependant il reste encore à faire et nous sommes très sensibles à votre contribution." ADAPEI de la Corrèze - 20/04/11

"Nous avons reçu le courrier faisant état de la subvention municipale allouée à notre association pour l'organisation du Festival. Cette participation s'élève aux deux tiers du montant demandé (...). Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez. Je vous suis d'autant plus reconnaissant que votre aide ne se limite pas à cette subvention mais également au prêt et à l'installation du matériel, des lieux, et du sentiment d'intérêt que vous portez à nos initiatives." Association Chamboulou - 01/04/11

"Je tiens à vous remercier sincèrement pour la subvention qui nous est attribuée. Je souhaite également vous manifester ma reconnaissance pour l'intérêt que votre Conseil municipal et vous-même portez à notre structure." Ecole Intercommunale de Musique - 04/04/11

"Je tiens à remercier votre Conseil municipal et vous-même de l'intérêt que vous portez à notre club et à l'ensemble des associations de la Ville d'Ussel." Tennis Club Ussellois - 22/04/11

Les marchés

Plusieurs actions de la municipalité ont contribué à redynamiser les marchés, considérés par les élus comme l'un des piliers, au côté des associations, de l'édifice social :



NOUVEAUTÉS
Quatre marchés
saisonniers événementiels
seront désormais organisés



"Les samedis en centre-ville, les dimanches place Célestin Lafont, dans le même esprit de développement nous avons souhaité redynamiser ces matinées destinées aux marchés en réorganisant les emplacements, en augmentant le nombre de marchands ambulants.

Une réunion annuelle a été mise en place entre élus, marchands, placier, services techniques de la mairie, afin de répondre à toutes les questions qui se posent dans ce domaine. Nous avons également donné un autre souffle aux Marchés de Pays du mardi soir : création d'une association "les Marchés de Pays Festifs" regroupant plus de 30 associations culturelles et sportives permettant ainsi de rendre ces fins de journées festives et très appréciées par les Ussellois et les touristes."

Gilles Chazal

USSEL LA SPORTIVE, USSEL VILLE DU « SPORT POUR TOUS »

Ussel est une ville sportive avec 43 clubs, près de 4 000 licenciés, pour une commune de 11 000 habitants.

Ussel est même la ville la plus sportive du grand Massif Central (dans sa catégorie 10 000 à 20 000 habitants) titre décerné par l'association SPORT MAC en 2010.

Equipements Equipements Equipements

Depuis 3 ans la municipalité a donné un grand coup d'accélérateur aux projets sportifs :

- ✓ Rénovation de la piscine
- ✓ Rénovation et mise aux normes du boulodrome de la grange à la Jaloustre.
- ✓ Rénovation de la salle de tennis de table
- ✓ Création d'un pas de tir à 100 mètres au stand de tir de Ponty.
- ✓ Travaux d'aménagement importants au centre équestre.

Par ailleurs la création d'une seconde aire de lancer et la mise en place d'une cabine de chronométrage au stade Roger Leniaud, permettent aux clubs d'athlétisme de pratiquer leur sport sur le plus beau stade d'athlétisme de la région.

Le comité régional se plaît à le confirmer en confiant régulièrement l'organisation des compétitions régionales au club de l'UAC.

La municipalité ne compte pas s'arrêter là et les projets pour les années à venir sont nombreux :

- ✓ Construction du mur d'escalade en 2011.
 - ✓ Rénovation d'une partie du château de la Diège pour accueillir le siège de la station de sports nature.
 - ✓ Construction d'une base nautique sur les bords de la Diège.
- Cette liste n'est pas exhaustive et les élus travaillent sur les nombreux dossiers qui sont soumis par les clubs afin de hiérarchiser les priorités.



« Depuis toujours la municipalité s'engage financièrement. Le budget 2011 consacré au sport et à la jeunesse atteint 1977 000 euros. Il comprend les charges de personnel, les investissements divers sur les équipements sportifs, les subventions aux associations, entre autres. Ce budget est en perpétuelle évolution, avec une augmentation de 9,88 % par rapport à 2010. »



Frank Lanier,
Adjoint en charge des Sports.



Le sport pour tous Le sport pour tous Le sport pour tous

Depuis trois ans la municipalité s'engage pour faire du sport le **premier vecteur d'intégration** avec comme mot d'ordre « LE SPORT POUR TOUS ».

A compter de la saison prochaine, afin de pallier au désistement de l'état sur les coupons sports de jeunesse et sports, la municipalité va mettre en place, en collaboration avec les clubs, l'opération « SPORT POUR TOUS » qui consistera en **une aide de la municipalité au paiement des licences**.

Le comité consultatif, encore un outil qui distingue la ville d'Ussel, se réunira en juin pour

déterminer les conditions de fonctionnement de cette opération « SPORT POUR TOUS ».

Les clubs et les sportifs ont sur Ussel d'excellentes conditions pour la pratique de leurs disciplines. Pour preuve depuis trois ans nous voyons naître **chaque année de nouvelles associations**.

La version 2011 est riche avec La compagnie des archers des ventadour (tir à l'arc), le Haute Corrèze VTT, la section boxe qui deviendra bientôt un club, la Gymnastique chinoise.

Consultations

Dans un souci de transparence et d'équité entre les associations, le comité consultatif a été élargi pour permettre à chacun de s'exprimer.

Les clubs sont consultés, autant que cela est possible, dans l'élaboration des projets. A l'heure actuelle, le club Sport Montagne est intégré à la réflexion et aux travaux du mur d'escalade.

Manifestations d'envergure Manifestations d'envergure



Le City Raid Andros : sports et citoyenneté

A Ussel nous savons aussi organiser de grands événements, **Ville étape du tour du Limousin, ville étape du Tour féminin, City Raid Andros**.

Là aussi le cru 2011 est exceptionnel avec en juillet les **championnats de France de course d'orientation et en août pour la 4^e fois les championnats de France de l'avenir cycliste**.

Ces manifestations sont à chaque fois une belle vitrine car en juillet ce sera 5 000 personnes et en Août 15 000 personnes qui dé-

couvriront qu'en Haute Corrèze nous avons un formidable terrain de jeu pour les sportifs.

L'arrivée massive de ces sportifs est aussi une belle aubaine pour l'économie de notre ville.

En direction des Usselois, la municipalité organise tout au long de l'année des manifestations qui rencontrent à chaque fois un grand succès :

- ✓ Journée Handy sport en mai.
- ✓ Fête des sports nature le 26 juin à Ponty.
- ✓ Journée des sports le 17 septembre.
- ✓ Soirée des trophées en décembre.

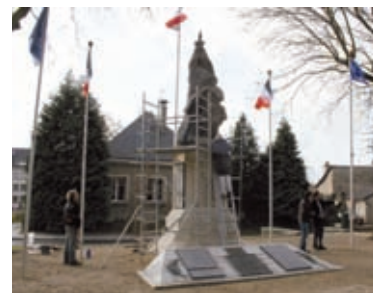
Patrimoine Patrimoine Patrimoine Patrimoine



- L'Aigle Romaine et le Monument aux Morts ont été entièrement restaurés, améliorant ainsi l'entrée de ville.

- Restauration de la statue de Sainte-Radegonde à Saint-Dézéry.

- Numérisation du livre d'heures de Peyre de Bonetos.



Le musée

“ Nous avons décidé d'étendre les dates d'ouverture du musée, de la nuit des musées (mi-mai) jusqu'à fin septembre, afin que les scolaires et les touristes profitent de notre patrimoine et notre histoire. ”

C. Boutouryrie

Dans le cadre de la redynamisation du lieu, des soirées contes, en rapport avec la saison, sont organisées. Les contes d'hiver ont connu un grand succès.

Centre Culturel

L'ouverture au plus grand nombre

“ La restructuration du centre socio-culturel : pas de révolution mais une évolution. ”

Le Centre Culturel appartient à TOUS les Ussellois. Il est un lieu d'expression et un outil culturel.

Toutes les associations de la ville peuvent désormais bénéficier des salles qui sont aujourd'hui mises à leur disposition aussi bien pour leurs assemblées générales (à l'image de la salle de la piscine) que pour leurs activités et leurs spectacles (comme l'est la salle polyvalente).

Le service Culturel en dispose également, des expositions mensuelles y sont visibles en permanence. En mai, trois expositions y étaient à l'affiche. En toute cohérence, le service s'installera prochainement dans ce bâtiment.

La Saison

✓ Engagement dans des événements d'envergure nationale : Journées du Patrimoine, Fête de la Musique, Printemps de Haute-Corrèze.

✓ Extension de la programmation estivale :

- 1 - Intensification des partenariats avec Milles Sources et Dordogne.
- 2 - Actions en faveur d'un développement des expositions à La Grange (Place de République).
- 3 - Juillet 2011, mise en place d'un partenariat avec le théâtre de La Chéridoine pour créer des rencontres théâtrales de plein air et à la belle étoile dans le parc du Château de la Diège. Un premier pas vers un projet de festival d'été s'adressant à un large public à l'image de nombreuses villes de Corrèze.

Le Cinéma

Une réflexion est actuellement en cours sur l'avenir du cinéma Le Carnot pour qu'il soit réinventé, redynamisé, remis au goût du jour.

La Jeunesse et la Musique

Une réflexion avec l'Espace Jeunes et Les Lendemain Qui Chantent est en passe d'aboutir pour instaurer des sessions de musiques actuelles, de pratiques amateurs et des interventions de musiciens professionnels. Une association de musiciens prendra à sa charge l'ouverture de l'espace musique en soirée et le week-end afin de compléter les créneaux d'ouverture actuels de l'Espace Jeunes.

C'est dans le cadre de cette réflexion que le service s'est associé à l'Espace Jeunes depuis maintenant 2 ans pour le maintien du Festival des Canards. L'Espace Jeunes gère plus spécifiquement la partie tremplin, le service Culturel prend à sa charge toute la partie technique et propose "le concert tête d'affiche".

Culture Culture Culture Culture



“ En créant un service culturel dès le printemps 2009, nous avons pu dynamiser les saisons suivantes en les diversifiant. Ainsi, expositions, conférences-débats et spectacles cohabitent. ”

Claudine Pesset-Boutouryrie, adjointe en charge de la Culture



Budget culture augmenté pour intégrer une programmation destinée aux 15-25 ans

La ville d'Ussel présente

Ah la belle étoile !

Turbulences et Petits Détails de Denise Bonal

Spectacle de théâtre, danse et musique en plein-air

Encadrement et mise en scène
Compagnie La Chélidoine

Adaptation musicale
Ecole Intercommunale de Musique

Du 20 au 23 juillet et du 27 au 30 juillet à 20h,
Parc du Château de la Diège, Ussel

Réservations :
Service Culturel de la Ville d'Ussel : 05 55 72 41 36

